



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ÉLECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE  
ÉTABLISSEMENT DES LISTES ÉLECTORALES**

**AVIS**

Les listes électorales provisoires pour les élections des membres de la chambre d'agriculture de région Île-de-France sont affichées jusqu'au **15 octobre 2024**.

Toute personne ne figurant pas sur les listes électorales provisoires peut demander son inscription à la commission régionale d'établissement des listes électorales.

De même, tout électeur inscrit sur une des listes de la circonscription de la chambre peut demander l'inscription d'une personne omise ou la radiation d'une personne qu'il estime indûment inscrite.

Ces réclamations doivent être transmises, en utilisant le formulaire disponible en mairie, **par lettre recommandée avec demande d'avis de réception**, avant le **16 octobre 2024** à :

Monsieur le président  
Commission régionale d'établissement des listes électorales  
Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris  
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique  
5 rue Leblanc  
75015 Paris